

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf : DN/RS ASPE-L9

EARL LAPOINTE
Monsieur Thierry LAPOINTE
Ferme Champ Zabé

57580 - REMILLY

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation
d'un puits pour l'alimentation en eau du bétail sur la
commune de REMILLY
Accord avant le délai de 2 mois
PJ : Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Metz, le 7 août 2013

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

➤ **la réalisation d'un puits pour l'alimentation en eau du bétail et pour les besoins domestiques de l'EARL LAPOINTE sur la commune de REMILLY**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 21 Juin 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de REMILLY où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- PLUME-ECI
- DREAL

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER